



LE JOURNAL DES CÔTERAINS

Au fil des pages

2 – L'eau à la Côte d'Aime : chère, pas chère ?

3 – Des changements aux ateliers communaux

4 – L'aire de stockage du Moulin du Crêt

4 – Le vallon de Foran et l'accès au Refuge de la Balme

5 – La Côte d'Aime : un été entre culture, sport et convivialité

6 – Les sentiers de la pomme et des vignes

8 – Le bachal doit son nom à Freddy Villien

8 – Les mamans à l'honneur

9 – Le cabaret des engagés enflamme la Côte d'Aime

9 – Première pour de jeunes artistes en herbe

10 – La « Route des 20 »

10 – Des nouvelles du Collectif Amaru Ka

11 – P.L.U. : réunion publique du 08/07/2010

11 – Solidarité : le C.C.A.S. vous communique

12 – Infos utiles



Le mot du Maire

L'eau à la Côte d'Aime : chère, pas chère ?

L'eau, à l'état naturel, est gratuite et appartient à tous.

Peut-on en déduire que l'eau distribuée dans nos maisons est trop chère ?

Ce serait méconnaître le coût d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des captages, des réservoirs et des réseaux de distribution, la commune ayant l'obligation, sauf cas de force majeure, de fournir de l'eau potable dans de bonnes conditions et de façon régulière.

Afin de pouvoir, dans l'avenir, continuer de satisfaire à ces obligations, nous avons fait établir un schéma directeur de l'eau potable recensant les travaux nécessaires à plus ou moins court terme :

- un réservoir unique de 500 m³, permettant aussi d'assurer la défense incendie,
- un système de traitement UV et de comptage automatique,
- un maillage réseau normalisé entre les différents villages,
- la sécurisation de la ressource en eau.

A cela s'ajoutent l'entretien normal et le renouvellement du réseau existant.

Au terme de ces travaux, et afin d'équilibrer le budget de l'eau, le prix **théorique** du m³ devrait être de 2,88 € (valeur 2009) ; il est aujourd'hui de 1,38 € pour une consommation standard de 120 m³.

Après avoir utilisé cette eau, il faut la collecter et la traiter avant rejet dans la nature.

Depuis de nombreuses années, la commune a entrepris la réalisation de son réseau d'assainissement. Tous les villages entre Le Villard et Prégiorod sont raccordés. En 2010, la totalité du village de Montméry bénéficiera de l'assainissement. En 2011 et 2012, ce sera le tour du village de la Grande Bergerie et en 2013, celui de la Petite Bergerie. Restera le village de Moulins dont le système de traitement (collectif autonome ou non collectif) n'est pas encore défini.

L'impact de ces investissements sur le prix **théorique** de l'assainissement est de 0,52 € par m³ (valeur 2009).

Les eaux usées étant collectées, il faut ensuite les traiter. La nouvelle station, située aux Iles d'Aime, a été mise en service cette année. La participation de la commune à cet investissement, bien que non encore définitivement fixée, représenterait environ 0,50 € par m³. Le coût du traitement de l'eau pour 2010, fixé par la convention de déversement signée avec le gestionnaire de la station, est de 10,00 € par abonnement et de 41,76 centimes par m³ traité.

La réalisation de ces travaux, distribution et assainissement, est prévue sur une période de 7 à 8 ans.

Le coût important des réseaux est principalement dû à la dispersion de l'habitat sur notre territoire, le réseau d'eau faisant à lui seul plus de 20 kilomètres et le réseau d'assainissement plus de 13 kilomètres.

Au terme de cette rapide analyse, il apparaît que le prix de revient théorique du m³ d'eau subira une hausse importante dans les années à venir.



Aujourd'hui, le service de l'eau et de l'assainissement n'est équilibré que par un apport du budget général pour un montant annuel moyen d'environ 150 000 €.

Le financement futur de ce service pourra se faire de deux manières différentes :

- soit en facturant aux usagers le prix de revient réel de l'eau, d'où une hausse importante des factures d'eau, mais une baisse possible des impôts locaux ; il serait logique de tendre vers cette solution au fil des années ;
- soit en modérant la hausse des factures d'eau et en augmentant la participation du budget général, tant que la réglementation le permet. Cela impliquerait une hausse des impôts locaux.

Il y a là un choix à faire pour les années à venir.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis et de vos propres réflexions sur le sujet.

Michel Oudard



Des changements aux ateliers communaux

Comme vous le savez, nous sommes en train de vivre un renouvellement du personnel des ateliers communaux.

Yves Plassiard va prendre sa retraite courant juillet. Il l'a bien méritée après 29 ans au service de la commune de la Côte d'Aime. A l'époque il avait remplacé François Villien. Ensuite, Yves avait accueilli Lionel Sorrel, il y a 19 ans. Aujourd'hui, c'est Lionel qui s'apprête à son tour à recevoir Laurent Regnault, nouvel employé communal.

Au fil du temps :

- Les hommes se succèdent et marquent la commune de leur personnalité et de leur énergie au travail.
- Les conditions de travail évoluent, Yves nous rappelle qu'à son embauche, il n'y avait pas de tractopelle.

Avec ces évolutions, nous espérons mieux répondre aux besoins des habitants de la commune.

Aujourd'hui, comme depuis de nombreuses années, Gaby Villien renforce le binôme pour la période d'été.

Notre commune nous offre un cadre de vie exceptionnel, les agents contribuent à son entretien par leur travail. Sachons leur manifester notre reconnaissance.

Nous aurons à cœur de nous rassembler après l'été pour manifester à Yves nos vœux de bonne retraite. Dans le prochain numéro de notre journal nous reviendrons sur ces événements.

Xavier Bonnet-Eymard

Depuis 2 ans que le Conseil Municipal est en place, deux sujets reviennent fréquemment dans nos discussions :

Le premier : l'aire de stockage du Moulin du Crêt.

Celle-ci est l'une des dernières du canton à avoir un accès libre ce qui est très pratique pour nous côtérains. Cependant, la quantité de matériaux stockés durant toutes ces années est une menace pour l'Ormente en fond de vallée, d'autant plus que des particuliers et des entreprises d'autres communes viennent profiter de cette aire sans autorisation. De grosses quantités de déblais sont déversées et on trouve aussi des déchets qui devraient être déposés en déchetterie.

Il est urgent et indispensable de limiter les quantités déposées et de réserver cette aire aux particuliers de la Côte d'Aime avant que sa fermeture à court terme ne s'avère inéluctable.

La décision prise au Conseil Municipal est de fermer l'accès la semaine et de l'ouvrir le samedi et le dimanche avec des contrôles ponctuels.

Conscients de la gêne que cela peut engendrer, nous demandons à tous un effort pour préserver le plus longtemps possible cet espace qui nous rend bien des services.

Pour les dépôts de terre ou de pierres, s'adresser à la mairie qui peut être intéressée.

Le deuxième concerne le vallon de Foran et l'accès au refuge de la Balme.

Ce site magnifique est très fréquenté l'été par les randonneurs, souvent en famille avec des enfants.

Il nous semble important de limiter les véhicules dans cette zone afin de préserver pendant les mois d'été la tranquillité et l'aspect naturel et touristique de ce vallon, ainsi que la vraie valeur du refuge de la Balme qui doit rester un refuge de montagne non accessible en véhicule.

Après une longue discussion, car ce sujet nous tient tous à cœur, le Conseil Municipal a décidé que l'accès à cette route privée serait réservé au gardien du refuge et aux agriculteurs en juillet et en août.

D'ici fin juin, un panneau d'information sera posé et une chaîne sera tendue au niveau du pont E.D.F.



Nous sommes conscients que ces deux décisions ne vont pas faire l'unanimité. Les élus restent à votre écoute pour toutes suggestions pouvant nous faire avancer ensemble.

Philippe Silvestre



Vous avez la parole !

La Côte d'Aime : un été entre culture, sport et convivialité !

L'équipe du Syndicat d'initiative vous présente le programme de l'été.

Il est riche et varié et prend appui sur les valeurs associées aux rencontres et échanges ainsi qu'à celles relatives à la mise en valeur et en mémoire du patrimoine.

Si vous souhaitez vous associer, n'hésitez pas à nous rejoindre.

(tel du SI 0479556925 ou mail si.lacotedaime@free.fr)

Le site lacotedaime.com reprend toutes ces informations et bien d'autres : album photos, histoire, évènements, artistes,....

Avis aux sportifs, la 6D Rando revient en mieux !

L'équipe du Syndicat d'Initiative renouvelle cette année encore son partenariat avec la Maison du Tourisme d'Aime-Macot la Plagne, organisatrice de l'événement « 6000D, la course des géants ». Nouveauté pour cette année, la « 6D rando des Vignes » pour les marcheurs ou coureurs devient une boucle de 12 km à travers les vignes du Versant du Soleil, notre village de La Côte d'Aime et comporte un « ravito » Savoyard avec dégustation de fromages, desserts et vin local. Votre mission si vous l'acceptez est : 7h remise des dossards, 7h30 départ et 11h30 clôture des arrivées. Inscrivez-vous dès maintenant par internet jusqu'au 16 juillet (ou au 04.79.09.20.15). 15€ d'inscription pour un tee-shirt, la pause savoyarde et le repas de clôture. (chèque à l'ordre de la Maison du Tourisme, adressé par courrier à Maison du Tourisme / 6000D / BP 52/ Plagne Centre/ 73214 Aime Cedex).

1^{er} Août : Tous ensemble pour fêter notre village !

Cette année le Syndicat d'Initiative s'associe au Club l'Amitié qui organise le dimanche 1^{er} Août une grande fête du village. Au programme : village d'exposants, visites guidées de notre patrimoine assurées par des professionnels, tombola, jeux en extérieur, buvette, repas dansant à partir de 20h,... Une journée sous le signe de la convivialité et du partage.

Les artistes s'invitent à La Côte d'Aime...

La Maison des Arts du Canton d'Aime en partenariat avec le Syndicat d'Initiative organise la première édition de la « Route des 20 ». Au cours des 7, 8, 9 et 10 Août, 20 artistes de notre canton ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur univers artistique et de création au public, tant local que touristique. Dans les locaux de l'école d'autrefois ce sont Michel Gombert et son épouse qui vous feront partager leur passion pour l'art et découvrir leur univers de création et leurs histoires. Pour tous renseignements concernant les lieux et horaires de ce circuit, veuillez vous adresser au Syndicat d'Initiative ou à la Maison des Arts à Aime. Entrée libre.

Patrimoine : allier territoire et culture

Découvrez et partagez, tout au long de cet été 2010, la mémoire de notre village et de notre territoire. Du lundi au vendredi de 14h à 18h, les musées de l'école d'autrefois et de la fruitière vous ouvrent leurs portes. L'atmosphère de l'école du siècle dernier, la fabrication du prince des gruyères : le Beaufort, le rattachement de la Savoie à la France et la Côte d'Aime en 1860 n'auront plus de secrets pour vous ! Entrée libre.

Nouveauté 2010 : le livre « Randonnées d'aujourd'hui dans les alpages d'hier »

Traversez le vallon de Foran et montez au Mont Rosset tout en découvrant les lieux-dits et leur histoire.

Un carnet de randonnées aux couleurs de notre village sera en vente (9,50 €) au Syndicat d'Initiative à partir de la fin juin.

Bruno Barral a construit et posé plus de 70 pancartes indiquant les noms des lieux-dits en montagne.

Jean Januel a écrit de beaux textes et pris des photographies, sa fille en a assuré le montage et la mise en page. Le résultat est magnifique.

Les souvenirs des Côterains seront réactivés et tout le monde pourra emprunter facilement les itinéraires décrits et fléchés.

Entretien des sentiers

Comme à l'habitude, le Syndicat d'Initiative a proposé le 5 juin une journée « corvée » (comme autrefois !) ou plutôt une journée bénévole d'entretien des sentiers de la commune. Cette année, le travail a été réalisé sur le chemin de la grande randonnée GR5, près du bief au-dessus des Fours ainsi que sur un sentier près de La Bergerie. 30 personnes (dont 8 de l'association AMARU KA : jardins collectifs de La Petite Bergerie, échanges ...) ont participé et un important travail a été accompli en particulier pour traverser des zones « mouilleuses » : tracé de chemin, passerelles (2 de 12 m).

Un apéritif et repas offerts (Mairie et SI) et préparés par d'autres bénévoles ont permis de se retrouver en toute simplicité et dans une grande convivialité.



L'équipe du Syndicat d'Initiative

Les Sentiers de la Pomme et des Vignes

Ils ont été balisés cet automne et ce printemps avec des panneaux indicateurs jaune et vert, ainsi que des balises de rappel (rectangle vert sur fond jaune).

Ceci, conformément à la charte départementale de balisage des sentiers, ce qui a permis à la commune d'obtenir ainsi une aide financière non négligeable du Conseil Général.

Ces sentiers permettent de relier aisément tous les hameaux de la Côte d'Aime, et circulent à travers vergers et vignes, témoins d'une époque où leur exploitation était fondamentale à l'économie rurale du versant.

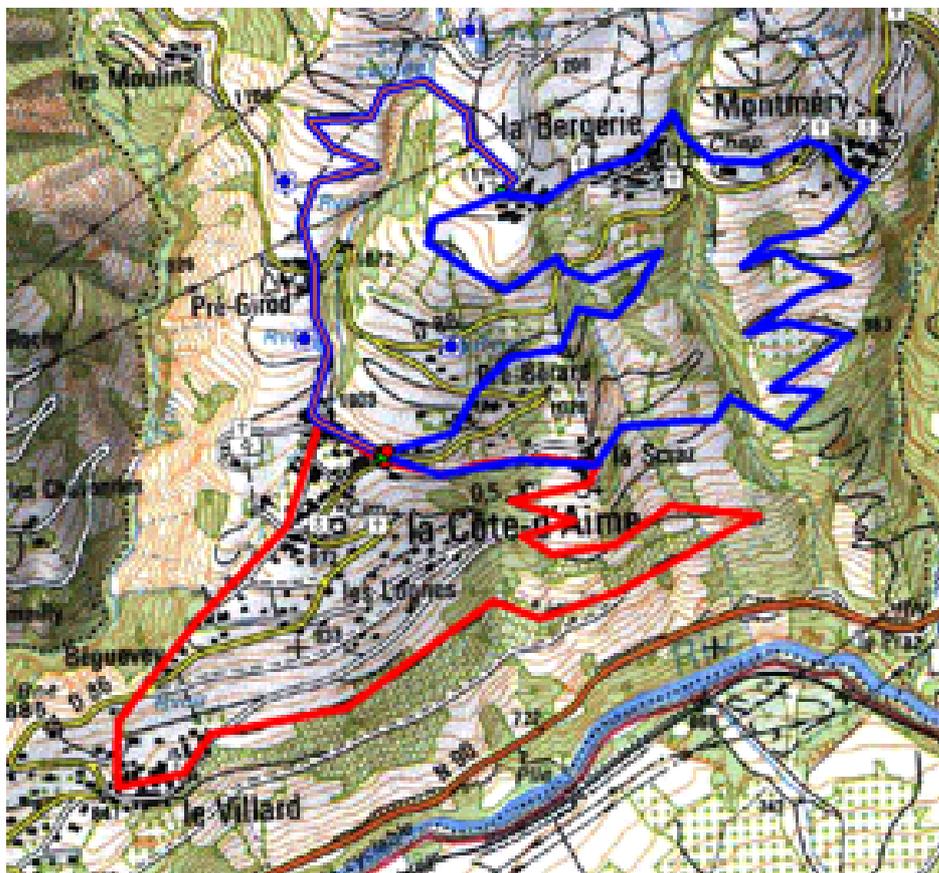
Pour les habitants permanents comme pour les visiteurs, ce balisage permettra de pratiquer aux 4 saisons des balades accessibles pour les 7 à 77 ans.

Voici un condensé des 2 topos également disponibles individuellement au Syndicat d'Initiative de la Côte d'Aime.

Bonnes balades !

Le Sentier des Vignes :
en rouge

Le Sentier de la Pomme :
en bleu ; variante retour par
Prégirod en bleu et rose.



Le Sentier des Vignes

Départ : devant la mairie, mais on peut le prendre tout au long de son parcours.

Temps fort : La découverte des vignes, traversée du chef-lieu et des hameaux du Villard et de la Sciaz.

Durée : 2h15 tranquille. **Dénivelé** : 200 m.

Balisage : panneaux verts sur fond jaune.

Descriptif :

Depuis la mairie, suivre la route des Dôdes en direction du terrain de foot, puis au carrefour suivant descendre à gauche sur la route qui descend vers Beguevey et continue jusqu'au carrefour du moulin du Cret. Traverser la route départementale et prendre en face un petit sentier qui longe un ruisseau et débouche derrière l'école du Villard.

Traverser le Villard en suivant les panneaux, passer devant le bassin, puis à la sortie du Village après l'auberge de Cassiel, prendre la piste qui part sur la droite. Cette dernière traverse une zone de vignes : certaines sont à l'abandon, d'autres encore exploitées, quelques cabanes servent à entreposer des matériaux.

La piste remonte en faisant un grand lacet, continuer sur cette piste en direction de la Sciaz. 3 lacets plus haut, on arrive en contrebas du hameau de la Sciaz sous la chapelle Sainte Marguerite. Remonter dans le hameau et revenir sur le chef-lieu par la route.

Le Sentier de la Pomme

Départ : devant la mairie, mais on peut le prendre tout au long de son parcours.

Temps forts : zone de vergers sous Montméry, mais également découverte des hameaux traditionnels de Montméry, les Bergeries, Prégirod et Prébérard.

Durée : 2h tranquille + 0h30 pour la variante par Prégirod. **Dénivelé** : 150 m.

Balisage : panneaux verts sur fond jaune.

Descriptif :

Prendre la route de la Sciaz en face de la mairie jusqu'au hameau que l'on traverse jusqu'au bassin, on continue après celui-ci sur une piste pastorale qui descend d'abord en laissant une première piste sur la gauche, puis une autre sur la droite.

La piste remonte ensuite en faisant 6 lacets à travers une belle zone de vergers jusqu'à Montméry. Prendre le temps de traverser et visiter Montméry puis traverser la route départementale pour reprendre le sentier qui rejoint les Bergeries en passant derrière la chapelle Saint Jacques. Traverser ensuite la Grande Bergerie, puis rejoindre par la route la Petite Bergerie. Descendre sur la gauche dans le hameau pour rejoindre une piste qui fait un lacet avant de rejoindre la route départementale que l'on emprunte sur 100 m avant de retrouver une autre piste au choix, un raccourci qui mène plus rapidement à Prébérard ou une piste qui fait un lacet plus à plat. Traverser Prébérard en plongeant sur la route d'abord goudronnée puis en terre qui rejoint la mairie.

A la Petite Bergerie, on peut aussi prendre la variante qui part au-dessus du hameau, suivre la route de la montagne sur 200 m pour trouver la piste qui part à gauche, puis continuer en suivant les flèches et balises pour redescendre sur Prégirod. Dans le hameau, plonger sur une piste qui descend tout droit le long du ruisseau et rejoint Pierrolaz par la route des Dôdes.

Marie-Paule Nullans



Le bachal doit son nom à Freddy Villien

Freddy Villien, 22 ans, a réalisé de ses mains un bac à fleurs ainsi qu'un panneau pour agrémenter le bassin situé au croisement des routes de Pierrolaz et du jeu de boules, l'un des trois bassins que compte le Chef-Lieu. Le bac est en bois d'épicéa qu'il a récupéré en forêt et cerclé lui-même. Le panneau, joliment incurvé, indique « Le Bachal », ce qui signifie « bassin » en patois. Anciennement, il servait pour la lessive ou encore à l'arrosage des jardins des alentours.

« J'ai utilisé un morceau de bois de hêtre, récupéré en forêt, que j'ai fait scier en deux parties par la scierie mobile qui passe dans les villages. Le morceau que j'ai trouvé pour le panneau a la particularité d'être de forme courbe. J'ai utilisé une défonceuse pour graver les lettres et j'ai sculpté à la main une édelweiss. »

Ce jeune et dynamique Côterain avoue ne pas pouvoir rester sans rien faire de ses mains. Il est titulaire des BEP de charpente et de menuiserie, préparés au lycée du Grand Arc à Albertville.

La pose du bac à fleurs et du panneau a été réalisée début mai avec l'autorisation de la mairie. Cet aménagement permet d'habiller l'emplacement laissé vide par l'ancien coffret à incendie.

Sonia Julié



Les mamans à l'honneur !

Dimanche 28 mai, à 11 heures, avait lieu à la salle des fêtes, un apéritif d'honneur à l'occasion de la fête des mères, offert par la municipalité. Le Maire, Michel Oudard, rappelait dans son discours que, déjà dans la Grèce Antique, les mères étaient fêtées lors des cérémonies printanières en l'honneur de Rhéa, la mère des dieux. Egalement, une fête religieuse romaine célébrait les matrones le 1^{er} mars, lors des Matronalia.



La fête des mères est définitivement instituée en France par la loi du 24 mai 1950 signée par le Président de la République de l'époque, Vincent Auriol. Cette loi stipule que la fête des mères a lieu le 1^{er} dimanche de mai. Lorsque cette date coïncide avec celle de la Pentecôte, la fête des mères a lieu le 1^{ER} dimanche de juin. C'est pourquoi la fête des mères fait partie des fêtes mobiles dont la date change chaque année.

Hommage était ensuite rendu à chacune des mamans, sous la forme d'une rose blanche offerte par le Maire, les adjoints et conseillers municipaux.

Sonia Julié

Le cabaret des engagés enflamme la Côte d'Aime

Dans le cadre de la programmation décentralisée du Dôme Théâtre d'Albertville « Chemins d'artistes en Savoie » une représentation du « cabaret des engagés » était donnée à la salle des fêtes de la Côte d'Aime mercredi 2 juin en soirée.

Les organisateurs ont dû faire face à une forte affluence devant le succès de ce spectacle dont le bouche à oreille s'était fait l'écho. Le metteur en scène, Nicolas DUCRUON, a été formé à l'ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre), ancienne école de la Rue Blanche à Lyon, seule des écoles nationales supérieures à former à tous les métiers artistiques, techniques et administratifs du théâtre : art dramatique, costumes, direction technique, écriture dramatique, mise en scène, réalisation lumière, réalisation sonore, scénographie-décor. C'est ainsi qu'accompagné de Rémi Bichet, Priscille Paccoud et Laurent Soffiati, il a enchanté les spectateurs par son cabaret masqué, musical et théâtral.

Les quatre protagonistes ont chanté, dansé, joué d'une multitude d'instruments, sur des airs entraînants et endiablés, tantôt comiques, tantôt tragiques mais toujours magiques. Les textes et les chansons de poètes et de chanteurs engagés de toutes époques comme Apollinaire, les Sex Pistols, Léo Ferré, Léopold Sédar Senghor, Les Têtes Raides, Boris Vian, Jean-Baptiste Clément, Gaston Couté, Niobé, Les Quilapayun, Sergio Ortega, et autres Aristide Bruant ne laissent planer aucun doute sur le message de la pièce.

Sonia Julié

Première pour de jeunes artistes en herbe



Mardi 8 juin a eu lieu, à la salle de spectacle d'Aime, une représentation musicale donnée par les enfants de l'école de la Côte d'Aime.

Soixante élèves de la maternelle au CM2, accompagnés de leurs trois institutrices et de leur assistante maternelle, présentaient devant leurs parents attentifs, le travail de l'année effectué avec Sophie Chautard, intervenante musique en milieu scolaire. Cette dernière assure, de même que Virginie Martoia, une heure de formation musicale dans les écoles du canton. Chants avec accompagnements de petits instruments se sont enchaînés, réglés, cela va sans dire, comme du papier à musique. Etaient utilisés pour produire des sons, des tuyaux sonores et des instruments improvisés comme des batteries de casseroles. Le matin même, à 10 heures, les apprentis musiciens s'étaient déjà produits devant les petits de l'école maternelle d'Aime. L'occasion pour eux de découvrir aussi de vraies sensations d'artistes, devant un public, dans une salle sonorifiée et avec des effets de lumière.

C'est une expérience qu'ils ne devraient pas oublier de si tôt.

Sonia Julié.

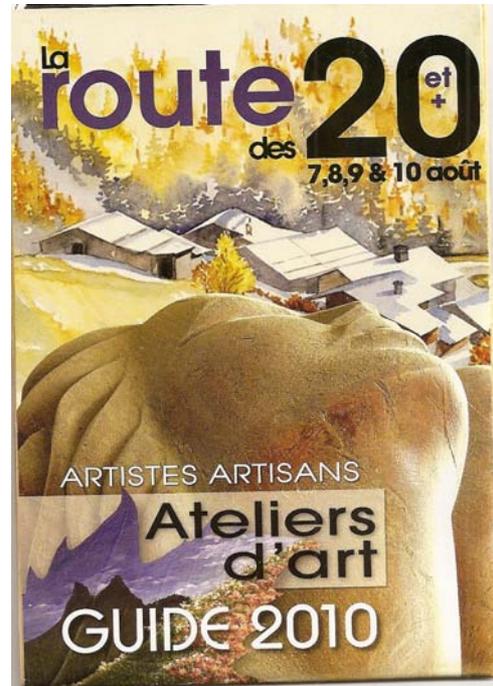
La route des 20

La vallée de la Tarentaise est une pépinière d'artistes et d'artisans d'art qui se sont regroupés en association pour mieux se faire connaître et pour faire profiter la population locale et les vacanciers de leurs talents au travers d'expositions et de stages de formation. Habituellement basés à Aime, au sein de la Maison des Arts du canton d'Aime, ces artistes et artisans ont décidé de s'exposer pendant quatre jours dans une vingtaine de lieux situés sur les deux versants de la vallée.

La « route des 20 » vous propose donc de découvrir vingt-six créateurs, pour la plupart dans leur univers de travail, leurs ateliers, et de profiter du charme de nos villages traditionnels de montagne, tout en découvrant aussi les éléments de patrimoine dont notre vallée est riche. Afin de vous guider, un aperçu global des œuvres vous est proposé à la maison des Arts à Aime.

Concernant la Côte d'Aime, les artistes seront présents dans l'école d'autrefois et l'atelier de poterie à Pierrolaz ainsi qu'à Montméry, en différents lieux. La Maison des Arts est ouverte de mardi au samedi de 16 à 19h - Tél : 04.79.06.84.58

Florence Regnault



Des nouvelles du Collectif Amaru Ka



Que d'évolution depuis le 5 mars, sur le terrain communal de la Grande Bergerie !

Après moult dépierrage, défrichage, clôture, répartition des parcelles et plantations, le terrain prend forme et nous sommes heureux d'avoir à ce jour environ 220 m² de cultures sur les 400 m² cultivables : 3 parcelles sont destinées au bureau du Collectif et 3 autres à des adhérents.

Il reste la possibilité de créer une grande ou deux plus petites parcelles pour les personnes que cela intéresserait ; amis côtérains, n'hésitez pas, si tel est votre cas !

Quant au SEL, le projet avance tranquillement et réuni une dizaine d'adhérents pour l'instant. Chacun peut s'y inscrire afin de profiter pleinement des nombreux services proposés.

Pour les potagers comme pour le SEL, n'hésitez pas à nous contacter, que ce soit pour participer ou simplement vous informer !

04.79.22.90.80

Collectif.amaruka@gmail.com

Réunion publique de concertation P.L.U.

Le Conseil Municipal de la COTE D'AIME a décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

La loi prévoit que la population soit associée aux différentes étapes de la procédure de révision, en rendant obligatoire la concertation.

A cet effet, nous vous proposons une réunion le **jeudi 8 juillet 2010, à 20 H 00, à la salle des fêtes.**

Le Conseil Municipal a retenu la société ATELIER 2, pour mener la procédure de révision. Le bureau d'études présentera lors de cette réunion publique la démarche de révision du P.L.U., le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Cette présentation sera suivie de questions-réponses. Par ailleurs, un registre est disponible en mairie pour recueillir les avis de chacun.

SOLIDARITE : le Centre Communal d'Action Sociale vous communique :

ACCUEILLEZ UN ENFANT PENDANT L'ETE !

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière ! Le temps des vacances est un moment privilégié pour établir avec lui un contact durable et lui permettre d'acquérir de nouveaux repères qu'ils soient affectifs ou pratiques.

Notre équipe vous accompagnera constamment dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui nous anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :

- Téléphone : 04 79 60 54 00
- mail : sc-chambery@secours-catholique.org
- adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens



soit par mail (famillegirardjmg@aol.com), soit par téléphone (Gisèle au 04 79 55 66 46)
ou encore sur papier libre adressé à :

Commission Communication - Mairie de la Côte d'Aime

INFOS UTILES

Mairie	04 79 09 70 62	Heures d'ouverture au public : - mardi de 14 H 00 à 17 H 00 - mercredi de 14 H 00 à 17 H 30 - vendredi de 09 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 www.lacotedaime.com - mairie.cotedaime@wanadoo.fr
Syndicat d'initiative	04 79 55 69 25	Heures d'ouverture : Les lundi, mercredi et vendredi de 14 H 00 à 17 H 00 ainsi que le mercredi matin de 9 H 00 à 12 H 00 si.lacotedaime@free.fr
Bibliothèque	04 79 09 74 69	Heures d'ouverture : - mardi et mercredi de 14 H 00 à 16 H 00 - vendredi de 18 H 00 à 19 H 00
Fruitière	Renseignements au SI (04 79 55 69 25)	Ouverture tout l'été du lundi au vendredi de 14 H 00 à 18 H 00

Nous remercions vivement la Communauté de Communes du Canton d'Aime
pour sa contribution à l'impression de ce journal.